

ECOLE PIERRE MEUNIER – ARNAY LE DUC

Réunion du Conseil d'Ecole du

Mardi 14 octobre 2025

Membres présents : Mme Doreau- Bonnamour- Malon-Paravy- Coupet, enseignantes
Mme Martin, enseignante UEE
Mmes Collot-Guilliou-Largy, AESH
M. Chatrenet, DDEN
Mmes Orine, Gerber et Mr Cazal, parents d'élèves
Mme Deloince, adjointe déléguée aux affaires scolaires (Mairie)
M. Dormenil, Président de la Communauté de Communes du pays Arnay-Liernais

Membres excusés :

Monsieur Niermont, Inspecteur de la circonscription de Semur
Monsieur Dormenil, Président de la Communauté de Communes
M. Trubert, responsable familles au centre social
M. Leroux, Maire d'Arnay le Duc

INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE :

→ *Présentation des membres du Conseil d'Ecole :*

Suite à la réunion d'informations aux familles du 9 septembre, les parents se sont organisés pour établir leurs listes de représentants au Conseil d'Ecole pour l'année scolaire 2025-2026.

Le vendredi 10 octobre, la liste présentée par les parents d'élèves qui ne se sont pas constitués en association fut élue avec les personnes suivantes : Mme ORINE Annouck – Mme GERBER Mélanie- Mr CAZAL Clément- Mme LIMA Audrey- Mme CAZAL Virginie.

Le Conseil d'Ecole est ainsi constitué.

La Directrice présente tous les membres et les remercie.

→ *Résultat des élections des représentants de parents au Conseil d'Ecole*

Les élections se sont déroulées le vendredi 10 octobre par correspondance uniquement suivies du dépouillement en présence des parents d'élèves. Les 2 parents ont eu le droit de vote. La participation des familles est de 58,95% et baisse chaque année.

→ *Présentation de l'Ecole et de la répartition des élèves :*

Cette année, l'Ecole accueille 53 élèves répartis en 3 classes :

CP/CE1: 16 élèves. Classe tenue par Mme Coupet et déchargée par Mme Paravy.

CE2/CM1 : 18 élèves. Classe tenue par Mme Doreau.

CM1/CM2 : 19 élèves. Classe tenue par Mme Bonnamour

Classe UEE : 4 enfants. Classe tenue par Mme Martin et 1 éducatrice

Les prévisions, faites à ce jour, pour la rentrée scolaire 2026, seraient de 48 enfants.

→ *Fonctionnement des classes:*

L'Ecole fonctionne avec une enseignante par classe. La Directrice est déchargée 1 jeudi sur 3 et le vendredi pour la gestion des AESH.

Les membres du RASED sont présents dans l'école pour connaître nos besoins et mettre en place des interventions pour pallier les difficultés scolaires de certains élèves.

Mme Henry, maître E faisant fonction, prend en charge les enfants de C2 proposés par les enseignantes à raison de 1 fois par semaine.

Mme Montigny, maître G faisant fonction, prend en charge les enfants qui rencontrent des difficultés comportementales 1 fois tous les 15 jours.

La psychologue scolaire, Mme Petetin, intervient à la demande des parents. Elle a commencé ses rendez-vous pour les demandes d'orientation.

Actuellement, 3 enfants sont suivis par le CMP/CMPP, 13 enfants sont suivis par un orthophoniste sur le temps scolaire, 4 enfants sont reconnus en situation de handicap et ont une aide avec AESH. Certains enfants ont un suivi sur le temps hors scolaire.

Les évaluations nationales ont été passées du 8 au 18 septembre. Les résultats ont été communiqués aux parents et certains parents se sont vus proposer un rendez-vous pour discuter de ces résultats. Nous constatons une nécessité de retravailler le langage qui impacte la compréhension : l'équipe enseignante a réfléchi et va proposer des APC multi-niveau.

Les APC ont commencé dans l'école le 18/09 à raison de 1H le jeudi soir de 17h à 18h.

L'accompagnement scolaire accueille actuellement 9 enfants les lundis et vendredis soirs et le mercredi matin avec 7 bénévoles. Début le 22/09.

Des regroupements ont lieu aussi : CP/CE1 et UEE travaillent ensemble en musique/EPS et littérature.

L'accès à la médiathèque du centre social a recommencé dans la semaine du 13 octobre pour chaque classe.

PROJET D'ECOLE :

L'équipe enseignante souhaite cette année travailler sur le patrimoine proche qui est parfois méconnu de nos élèves.

➔ Sorties et manifestations :

• Activités culturelles et éducatives:

- Elections des délégués de classe le 10/10
- Décorations de Noël en collaboration avec la ville de Arnay et les enfants de l'UEE
- Spectacle « LUX » à l'espace des arts de Chalon s/ Saône le 20/11 pour CP/CE1/UEE. Coût 133€+315€ bus
- Spectacle de Noël le 4/12 avec les enfants de l'UEE . Initiation aux arts du cirque le matin puis spectacle « Tootoyouto » par la compagnie Cirko Senso. Coût 1301,87€
- Participation au marché de Noël le 13/12 avec chants des enfants
- Spectacle « Nos matins intérieurs » à Espace des arts de Chalon s/ Saône le 27/03 pour CE2/CM1/CM2. Coût 301€+570€ bus
- Sortie à Nasser Volant le 26/05 pour toute l'école et l'UEE. Coût 1160€+ 1370€ bus

• Rencontres sportives :

Le 18/09, la journée du sport scolaire s'est déroulée sur le site de Fouché en collaboration avec les associations de foot/tennis/ handball/judo d'Arnay. Cette journée fut une réussite pour tous : les enfants ont envie de pratiquer un sport. La Directrice remercie chaleureusement toutes les associations.

Un créneau à la piscine de Autun nous a été accordé. Les CE2/CM1/CM2 s'y rendront avec les enseignantes, du 8 au 19/12 et du 12 au 15/01 pendant 40 minutes. Coût : 1900€ bus+ 851€ entrées=2751€
Les CP/CE1/UEE iront aussi à la piscine du 22/06 au 03/07 inclus à Autun. Coût 1520€ bus+512€ entrées = 2032€

Monsieur le Président porte à la connaissance de l'assemblée la réflexion autour de la création d'un bassin sur le secteur.

Des activités autour du «Savoir rouler» seront proposées aux enfants par les enseignantes de CP/CE1/UEE. Les familles pourront se procurer un vélo à moindre coût lors de la bourse aux vélos qui a lieu le 1^{er} week-end de mars.

Rencontres cantonales koh lanta-course le 24/03 et athlétisme le 12/05. L'aide des parents sera nécessaire pour le bon déroulement de ces journées.

- **Participation à la vie de la commune et à la vie associative :**

Les enfants seront invités à assister aux cérémonies commémoratives et seront accompagnés par un ou plusieurs enseignante(s). La Directrice renouvelle auprès de la Municipalité d'Arnay le souhait de l'équipe enseignante de faire chanter l'hymne français par les élèves de l'école.

MANIFESTATIONS COOPERATIVES

→ *Pour continuer à améliorer les conditions de la coopérative scolaire, il est décidé de maintenir différentes manifestations ou actions :*

- **photo de classe** : elle a eu lieu le 25/09 avec photomade de Semur en Auxois.
- Marché de Noël pour les enfants de l'UEE le 9/12
- **loto** le 21/11 : 1 semaine au Cap d'Agde en gros lot
- **La fête scolaire** : 19/06
- **Exposition des travaux** des élèves le 25 et 26/06

En compte, au 15/10 il y a 12757,33 euros.

REGLEMENT INTERIEUR: lecture est faite. Vote à l'unanimité.

RYTHME SCOLAIRE : le conseil d'école vote unanimement le souhait de rester à 4 jours par semaine.

PPMS : lecture est faite des PPMS actualisé pour validation. Avis du CE : Favorable

Un exercice intrusion avec évacuation a eu lieu le 10/10.

Un exercice d'évacuation incendie s'est déroulé le 26/09

L'exercice de confinement en cas d'accident d'un transport de matières dangereuses aura lieu le 28/11.

SECURITE :

→ Le diagnostic amiante, réalisé courant 2024, a relevé des traces d'amiante dans l'école. Des travaux ont été réalisés suite au diagnostic.

→ Pendant l'été, le diagnostic Radon a été finalisé et montre aucun risque sur l'école. Seule l'aération des pièces a été préconisée.

→ Il est à prévoir la vérification des installations de chauffage, des alarmes incendies d'ici la fin d'année 2025.

ENTRETIEN DE L'ECOLE, TRAVAUX et FOURNITURES SCOLAIRES :

Tous les élèves ont reçu les mêmes fournitures scolaires à la rentrée, financées par la Communauté de communes. L'équipe s'est fournie à la papeterie beaunoise. La Directrice remercie la Communauté de Communes du budget par élève de 50€/enfant, ce qui permet d'acheter le nécessaire pour chacun.

La remise en état des locaux est régulière. Un travail important des agents est réalisé pendant les vacances estivales.

Concernant le personnel à disposition de l'école, l'équipe périscolaire est composée de Mmes Gomès-Clerc et Mr Richard.

L'entretien de la cour est assuré par les agents municipaux depuis cet été.

La Communauté de Communes a équipé l'école de 8 ordinateurs portables à la rentrée scolaire.

Des jeux au sol vont être tracés dans la cour de récréation. Mr le Président ajoute qu'ils seront tracés pendant les vacances d'automne.

La Directrice remercie Monsieur le Maire et Monsieur le Président pour leur écoute attentive.

La Directrice demande de prévoir:

- la pose de la porte coupe-feu dans le local à costumes suite au passage de la commission de sécurité.
- La réfection de la classe UEE en été 2026.
- La réfection du plafond des sanitaires garçons sous le préau.
- Le contrôle de la chaudière
- le contrôles des alarmes incendie

- le contrôle du système de désenfumage
- le contrôle électrique en 2026

Mr le Président explique que la DETR a été refusée cette année donc les travaux prévus seront reportés en demande DETR sur 2026. La porte coupe-feu sera cependant posée afin de respecter les demandes émises dans le rapport de contrôle incendie.

Concernant la location de la salle polyvalente sur le temps hors scolaire, la Directrice propose au vote, comme chaque année, le règlement suivant: «l'ensemble des locaux scolaires est confié au directeur, responsable de la sécurité des personnes et des biens, sauf lorsqu'il est fait application des dispositions de l'article 25 de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 qui permet à la communauté de communes d'utiliser, sous sa responsabilité, après avis du conseil d'école, les locaux scolaires pour l'organisation d'activités à caractère culturel, sportif, social ou socio-éducatif pendant les heures ou les périodes au cours desquelles ils ne sont pas utilisés pour les besoins de la formation initiale et continue. Ces activités doivent être compatibles avec la nature des installations et l'aménagement des locaux.»

Vote de cette proposition :Approuvé

La Directrice précise que cette salle n'est pas équipée de sanitaires handicapés, ce qui ne respecte pas la réglementation en vigueur. Par ailleurs, elle souhaite être informée de toutes les réunions qui se font le soir sur le temps scolaire dans cette salle pour une meilleure organisation.

Pour terminer, la Directrice donne les dates des prochains conseil d'école : 03/03 et 23/06 à 17h30.

Elle informe aussi que toutes les informations importantes concernant l'école sont accessibles sur le blog de l'école à l'adresse suivante : pierremeunier21230.toutemonecole.com. Toutes les classes ont un blog de classe.

La Directrice remercie tous les membres du Conseil d'Ecole.

Séance levée à 19h00
A Arnay le Duc, le 14 octobre 2025
La Directrice
L. Coupet